

Région Île-de-France mobilisée

Une affirmation de l'intersyndicale contre la loi EK

Meeting unitaire contre la loi Travail au gymnase Japy le jeudi 30 janvier.

Les organisations CGT, FO, FSU, Unef, Fidl, UNL d'Île-de-France ont réaffirmé leur exigence d'une abrogation rapide de la loi Travail, adoptée au mois d'août grâce au recours au 49-3.

Après les témoignages de syndicalistes de la presse et des hôpitaux, après l'intervention de l'UNEF rappelant qu'une majorité des étudiants est salariée, M. Galin s'est exprimé au nom de la FSU.

D'abord pour dire que la fonction publique n'est pas à l'abri de l'inversion de la hiérarchie des normes. Depuis le début la FSU soutient la lutte contre la loi El Khomri, elle a participé aux six mois de grèves et manifestations.

Dans un deuxième temps il a évoqué les attaques contre les organisations syndicales en général, et dans certains départements notamment, comme le 91 et le 95. Les organisations sont dépouillées de ce qui est l'acquis des luttes communes: maison des syndicats etc.

L'austérité et les inégalités ensuite, dans leur lien avec les mesures régressives.

Enfin, M. Galin a assuré du total engagement de la FSU dans des actions communes. Si les media ne parlent plus des mobilisations, elles restent néanmoins d'actualité, ce meeting en étant la démonstration.

Il a conclu : "L'unité, nous y sommes prêts!"

MPC



M. Galin

FSU 92 30 janv. 2017



Fédération Syndicale Unitaire

fsu.idf@fsu.fr

Michel GALIN

COMMUNIQUE

30/01/2017

Île de France, la Région et l'État ignorent l'avenir

Le conseil régional vient d'adopter le Contrat de plan régional de la formation et l'orientation professionnelle (CPRDFOP) Île de France

Concertation bâclée

L'Etat, et singulièrement les 3 rectorats, n'a pas jugé utile d'informer les représentants des personnels dans les comités techniques des orientations qu'il a mises en avant.

La région n'a pas non plus explicité sa position au delà du bureau du CREFOP (comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle).

Le CREFOP, co-présidé par l'Etat et la Région, réuni le 9 décembre à 11h30, a adopté le projet en 1h30 sans réel débat.

Manque d'ambition

La transition énergétique, la mise en place de la métropole du Grand Paris vont modifier en profondeur la nature des emplois en Île de France. Cet aspect est largement ignoré au profit d'une adaptation au marché du travail tel qu'il est actuellement, tant pour la formation initiale que continue. Pourtant il faut plusieurs années entre la conception d'une formation et la sortie de ses premiers diplômés.

Vieilles recettes

L'objectif de 100 000 apprentis est mis en avant comme il y a 15 ans quand la région avait une autre majorité. Cet objectif n'a jamais été atteint ; si l'apprentissage a fortement augmenté dans les formations du supérieur, il a diminué pour les formations du secondaire (CAP, bac professionnel). En Île de France, il y a autant d'apprentis en master qu'en CAP.

Affaiblissement du service public

La formation professionnelle -scolaire, apprentissage, continue- va être répartie entre les établissements publics et ceux du privé, sans garantie de laïcité, de frais d'inscription et de cadrage pédagogique.

La FSU a défendu la nécessité d'élever le niveau de qualification des franciliens par la formation initiale et la formation continue, elle a également plaidé pour que le contrat de plan aide à réduire les inégalités territoriales fortes dans l'accès aux qualifications. La FSU ne retrouve pas ces ambitions dans le contrat de plan. Atteindre l'objectif fixé dans la loi de 60% d'une génération diplômés de l'enseignement supérieur suppose pourtant d'augmenter l'accès aux baccalauréats généraux et technologiques et d'améliorer la réussite des bacheliers professionnels



© FSU 92 30 janv. 2017